

Strasbourg le 17 octobre 2016

Le **15 novembre**, jour d'échéance pour le paiement de la taxe foncière, vous, usagers des Finances Publiques, trouverez porte close.

Pourquoi?

Pour faire prendre conscience au citoyen que vous êtes, que le service public est en danger et qu'un jour prochain il n'y aura plus d'accueil de proximité dans les services "impôts trésor public".

Les crises financières et les déficits creusés par la générosité des gouvernements successifs à l'égard des grandes entreprises les conduisent depuis quelques années à supprimer tous les ans entre 2 000 et 3 000 postes à la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques). Cette année, ce sont encore 1 815 postes qui seront supprimés dans toute la France. Depuis 2002, localement, c'est l'équivalent du Centre des Finances Publiques du 35 avenue des Vosges qui a été supprimé.

Résultats:

- une dégradation constante des conditions de travail et des agents qui sont moins disponibles pour les usagers.
- des fermetures pures et simples de trésoreries (Mutzig l'an dernier).
- la "spécialisation" des trésoreries qui restent, c'est à dire que le public ne pourra plus y retirer d'imprimés ou y demander des renseignements sur l'impôt.
- L'obligation progressive de faire sa déclaration par internet qu'on soit en capacité ou non de le faire seul.
- l'accueil uniquement sur RDV pour les professionnels et les particuliers.
- la fermeture au public 2 à 4 demi-journées par semaine.

La mise en place annoncée du "prélèvement à la source " ne facilitera pas la vie des usagers, pas plus qu'il ne diminuera le travail des agents des Finances Publiques.

En effet, chacun sera prélevé sur son salaire de ses impôts présumés, à un taux qui ne tiendra nullement compte de sa situation particulière.

Il faudra déposer comme actuellement une déclaration annuelle au mois de mai pour que l'impôt réellement dû soit établi. Le contribuable fera donc l'avance de son impôt.

Il faudra prendre RDV au centre des Finances Publiques pour solliciter des explications ou des modifications, ou, si on en a les moyens, payer les services d'un conseil fiscal privé.

C'est pourquoi les agents des finances Publiques seront massivement en grève le 15 novembre.

Ils appellent les citoyens à soutenir ce mouvement, il en va de l'avenir du service public, du service AU public et de la garantie de l'égalité de traitement entre les usagers.

Ne pas jeter sur la voie publique